



Réduction du coût de financement des filiales américaines et rappel des modalités de la future augmentation de capital

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, annonce avoir conclu un accord de financement avec la société NewStar Business Crédit, filiale du groupe américain NewStar Financial.

Cet accord porte sur la mise en place d'une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 12 MUSD (9,5 MEUR) venant en remplacement de la précédente ligne accordée il y a 2 ans par un autre établissement financier américain. Cette ligne présente des conditions d'utilisation plus flexibles que la précédente et un taux plus avantageux en adéquation avec la santé financière des filiales américaines.

CYBERGUN estime que les nouvelles conditions permettront de réduire le coût de financement des filiales américaines (52% des ventes du Groupe sont réalisées aux Etats-Unis) de 40% par rapport aux conditions actuelles.

L'échéance de cette ligne renouvelable est fixée à octobre 2017. CYBERGUN n'a désormais plus de contrat de financement bancaire à négocier à court terme.

Cet accord vient en complément des actions mises en œuvre pour consolider la structure financière, notamment via le projet d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette opération, autorisée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 septembre 2014 et qui doit recevoir le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), aurait les caractéristiques suivantes :

- Nombre maximum d'actions nouvelles : 46 418 103 actions
- Parité d'émission : 5 actions nouvelles pour 2 actions existantes ;
- Prix de souscription : décote de 0,01 EUR par rapport au cours de clôture du jour d'obtention d'un visa sur le Prospectus de l'offre par l'AMF. Il est rappelé que le prix de souscription ne pourra être inférieur à la valeur nominale des actions, soit 0,328 EUR par action nouvelle.

L'émission sera garantie par RESTARTED INVESTMENT¹ qui aura la faculté de souscrire par compensation de créances.

A l'issue des opérations mentionnées, la dette financière nette de CYBERGUN serait composée de :

- 9 MEUR de dette obligataire à échéance 2020 ;
- 7,5 MEUR de dettes nettes envers les établissements de crédit ;
- 3 MEUR de dette envers RESTARTED INVESTMENT (contre 19 MEUR actuellement) qui pourrait être conservée en compte courant pour une durée de 6 ans.

Dans le même temps, les fonds propres devraient remonter de près de 16 MEUR à l'issue de l'augmentation de capital.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

¹ Contrôlé par M. Amaury de Botmiliau et M. Claude Solarz

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, dont les titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME. L'action Cybergun fait partie de l'indice CAC Small et CAC Leisure Goods.

Action Cybergun (cotation en continu) : FR0004031839 – ALCYB

Obligation Cybergun (cotation au fixing) : FR0010945725 – CYBO

Contacts : ACTUS finance & communication

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au +33 1 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au +33 1 77 35 04 37

Découvrez l'univers des produits Cybergun :

www.facebook.com/cybergun

www.youtube.com/user/MrCybergun

Disclaimer

Ce communiqué peut contenir des données financières estimées, des informations sur des projets et opérations futurs, de futures performances économiques. Ces éléments de projection sont donnés à titre prévisionnel. Ils sont soumis aux risques et incertitudes des marchés et peuvent varier substantiellement par rapport aux résultats effectifs qui seront publiés après audit par les Commissaires aux comptes du Groupe.